ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES 20 ET 27 JUIN 2021

CANTON DE **PLAINE NIORTAISE**



FRANCK PORTZ

THIERRY **DEVAUTOUR**

NATHALIE **VINATIER**

SOPHIE **BROSSARD**

Maires et Adjointe de nos communes, en charge de l'Action Publique au service de toutes et tous, nous nous engageons et affirmons que :

- Le Département doit être uni et rassemblé pour agir dans les domaines qui concernent notre vie quotidienne et l'avenir de nos enfants : la sécurité alimentaire, l'action sociale, la santé, la sécurité civile, l'éducation, la mobilité, l'inclusion numérique...
- Les élus et les services du Département sont des acteurs de proximité qui doivent favoriser la relation avec les habitants et les communes afin que chacun bénéficie du soutien, des aides et de l'accompagnement indispensable.
- Le Département est le pivot qui favorise la solidarité et le dialogue entre toutes les communes et leurs habitants, quelle que soit leur localisation sur le territoire.
- Le Canton de la Plaine Niortaise doit être impliqué et dynamique dans la gestion et le développement du Conseil Départemental au bénéfice de ses dix communes : Aiffres, Brûlain, Chauray, Echiré, Juscorps, Prahecq, Saint-Gelais, Saint-Martin-de-Bernegoue, Saint Romans des Champs, Vouillé.

Franck PORTZ Thierry **DEVAUTOUR**

Nathalie **VINATIER**

Sophie **BROSSARD**

8

www.uds2021.fr

MAJORITÉ DÉPARTEMENTALE GROUPE UNION DEUX-SÈVRES





NATHALIE **VINATIER**

Candidate

Mariée, 3 enfants, 54 ans Cadre en assurance Adjointe au Maire d'Aiffres: développement durable et urbanisme

FRANCK **PORTZ**

Remplacant

Marié, 3 enfants, 56 ans Cadre Commercial Maire de Vouillé Conseiller communautaire de la CAN





SOPHIE BROSSARD

Remplacante

Célibataire, 42 ans Chargée d'accueil Maire de Saint-Romans des Champs Conseillère communautaire de la CAN



Groupe Union Deux-Sèvres Majorité Départementale



100 % en actions

POUR LE **DÉPARTEMENT** ET POUR LE **CANTON**

Nous serons à l'écoute des citoyens et des collectivités en développant les échanges et le partage d'informations sur les initiatives locales et exemplaires.

- Nous valoriserons et développerons les actions sociales et solidaires, en coordination avec les services publics de proximité et les associations du territoire pour l'aide aux personnes isolées ou en perte d'autonomie et pour le soutien aux aidants.
- Nous proposerons un parcours adapté de prise en charge aux **personnes** âgées et handicapées, en développant une offre de services diversifiée et innovante tels que l'habitat regroupé, la colocation des aînés, l'accueil familial,...
- Nous nous mobiliserons pour la santé en facilitant la recherche l'installation des médecins et des professionnels de santé et en mettant en place des actions concrètes et innovantes pour l'accès aux soins : télémédecine, pépinières de santé, médecine mobile,...
- Nous déclarerons que l'accès à la fibre pour tous, particuliers et entreprises, est un objectif prioritaire et nous porterons des actions fortes en faveur de l'inclusion numérique et des nouveaux services à la population, indispensables pour éviter les fractures sociales.

- Nous valoriserons les productions agricoles et viticoles locales, les filières de qualité de l'agriculture durable en construisant collectivement le projet alimentaire territorial, en soutenant la création d'équipements de production et de transformation en Deux-Sèvres et en assurant la promotion des circuits courts et des marchés locaux.
- Nous conforterons **notre rôle** de premier financeur du Service Départemental d'Incendie Secours des **Deux-Sèvres** accompagnant les projets de modernisation des casernes et des équipements et en facilitant l'engagement des sapeurs-pompiers volontaires.
- Nous développerons les initiatives en matière : de **protection de** l'environnement (espaces naturels, ressource en eau, haies,...), d'économie d'énergie (végétalisation des collèges, amélioration de l'habitat, production d'énergies renouvelables,...), et de mobilité douce.
- Nous favoriserons, au niveau du canton, la création de projets associatifs ou solidaires pour candidater aux **budgets** participatifs que nous engagerons.

PENSEZ AU VOTE PAR PROCURATION!

Un électeur peut détenir 2 procurations



SUIVEZ-NOUS





(i) www.uds2021.fr